

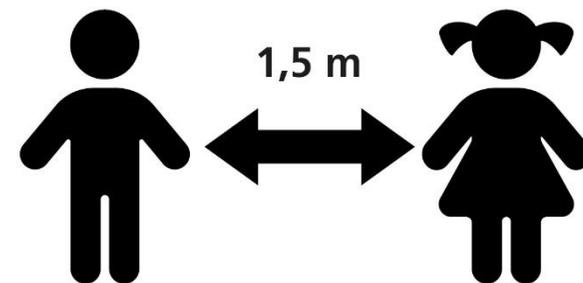


Règles d'utilisation de l'aire de jeux

Les enfants à l'âge de moins de 12 ans peuvent utiliser l'aire de jeu uniquement **sous la surveillance d'un responsable légal**

L'aire de jeux ne peut être utilisée **qu'entre 10 h 00 et 18 h 30**.

Une **distance minimale de 1,5 m** doit être maintenue entre vous et toute personne n'appartenant pas à votre propre foyer.



Veillez respecter ces consignes !

La direction